

Communiqué

Paris, le 8 juillet 2021

Levine Keszler conseille Superga Invest dans le cadre de la cession de La Compagnie du SAV à Electrolux

Superga Invest, groupe entrepreneurial multi-services réalisant au total environ 100 millions d'euros de chiffre d'affaires, se sépare de sa branche dédiée au service après-vente en cédant sa filiale La Compagnie du SAV au groupe Electrolux.

Dans un marché du service après-vente fragmenté, La Compagnie du SAV fait figure de leader, couvrant la totalité du territoire français. Avec plus d'un million d'interventions réalisées depuis 2012, La Compagnie du SAV affiche une expérience considérable dans le domaine du support technique et de la réparation des appareils électroménager. La société, dont le siège est situé à Lisses, emploie environ 200 personnes, et a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires d'environ 25 millions d'euros.

Pour Electrolux, cette acquisition vient renforcer le réseau de services en France du groupe et soutenir son engagement en faveur de la circularité et de la réparabilité des appareils.

La Compagnie du SAV continuera de fonctionner de manière totalement indépendante, en offrant des prestations multimarques.

Levine Keszler a conseillé Superga Invest dans le cadre de cette opération.

Conseils de Superga Invest :

Corporate : **Levine Keszler** (Serge Levine, associé, Pierre Plettener) et **Chriqui Mercey** (Henry de Mercey, associé)

Fiscalité : **CMS Francis Lefebvre** (Arnaud Donguy, Jean-René Benichou et Marie-Odile Duparc, associés)

Droit social : **Aguera Avocats** (Laure Mazon, associée)

M&A : **CFI Group** (Jean-Marc Teurquetil, Laetitia Ep)

Conseils d'Electrolux :

Corporate : **Vivien & Associés** (Laurent Assaya, associé, Emmanuelle Bouton)

Fiscalité : **Vivien & Associés** (Marine Pelletier-Capes, associée, Aymeric Jeantet) et **Ernst & Young** (Didier Tixier, associé, Rémi Volf, Mathieu Cesbron)

Droit social : **Vivien & Associés** (Joëlle Hannelais, associée, Sarah Machrhoul)

Finance : **Ernst & Young** (Gilles Marchadier, associé et Elsa Abou Mrad)

A propos de Superga Invest

Superga Invest est un groupe fondé par Alain Bréau en 2001, orienté vers les services destinés aux secteurs d'excellence de l'économie française : le luxe, les cosmétiques, la mode, et le retail. Le groupe recouvre un chiffre d'affaires total d'environ 100 millions d'euros, employant un millier de salariés principalement en France. Il est organisé autour de 4 divisions opérationnelles. Superga Invest est présent en France, en Suisse, en Belgique, en Italie et en Chine (Hong-Kong et Mainland China). Il dispose de plus de 30 millions d'euros de capitaux propres.

Pour plus d'information : <http://www.supergainvest.fr>

A propos de Levine Keszler

Levine Keszler est un cabinet d'avocats spécialisé en *corporate* et en financement. Il a été fondé en 2018 par des avocats issus des plus grands cabinets d'affaires parisiens. Son activité est organisée autour de six pôles : fusions-acquisitions, *private equity*, droit boursier et financier, financement, restructurations et immobilier.

Levine Keszler dispose d'une expertise particulière en matière d'opérations de fusions-acquisitions, plus particulièrement dans les secteurs de la technologie, de la santé et des services *B to B*.

Pour plus d'information : www.levinekeszler.com

Contact presse

Nicolas de Courtivron

ndecourtivron@levinekeszler.com

Levine Keszler

11 rue Auber

75009 Paris

Tél : +33 1 83 62 08 56

www.levinekeszler.com